EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.
Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 20

DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ANRU ET DES AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS POUR LES OPERATIONS 2011 ET PARTIELLEMENT 2012

Dans le cadre de la convention pluriannuelle pour la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine de l'agglomération clermontoise signée en mai 2006, un certain nombre d'opérations en maîtrise d'ouvrage Ville doit faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'ANRU et du Conseil Régional d'Auvergne au titre de l'exercice 2011 et partiellement 2012.

Ces demandes de subventions concernent les projets suivants (voir le tableau ci-joint) :

Sur le quartier des Vergnes :

- voie Est Ouest Sud, support du tramway des Vergnes,
- place du Château des Vergnes.

Sur le quartier de la Gauthière :

- démolition du centre commercial de la Gauthière,
- reconstruction de la Maison de Quartier de la Gauthière.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- de donner votre accord sur la mise en œuvre de ces projets,
- d'approuver les plans de financement correspondants,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter, en temps utiles, auprès de l'ANRU, de Clermont-Communauté et du Conseil Régional d'Auvergne, les subventions prévues dans la convention générale.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à *l'unanimité* et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 mai 2011

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Dominique ADENOT

Annexe

DOSSIER ANRU
Plan de financement prévisionnel des opérations 2011 et partiellement 2012 en maîtrise d'ouvrage Ville

Désignation de l'opération	**Coût prévisionnel en € HT**	**Subventions demandées à l'ANRU en € HT**	**Subventions demandées au Conseil Régional d'Auvergne**	**Part restant à la charge de la Ville**
Quartier des Vergnes - voie Est, Ouest, Sud, support du tramway des Vergnes	2510 000 € HT		492 100 € HT soit 20%	2 017900 € HT soit 80%
- place du Château des Vergnes	2 800 000 € HT	196 000 € HT soit 7%	1 090 000 € HT soit 39%	1 514 000 € HT soit 54 %
Quartier La Gauthière - démolition du centre commercial de la Gauthière	150 000 € HT	37 500 € HT soit 25 %		112 500 € HT soit 75 %
- reconstruction de la Maison de Quartier de la Gauthière	1 762 000 € HT	200 000 € HT soit 11 %	616 700 € HT soit 35 %	945 300 € HT soit 54 %